

## SEPT RÈGLES POUR PROGRESSER VERS UNE ÉVALUATION À VOLONTÉ FORMATIVE.

- Règle 1 : Aller toujours des intentions aux outils.
- Règle 2 : Préférer les tâches significatives aux exercices formels dénués de sens.
- Règle 3 : Ne jamais oublier que toute performance exige interprétation.
- Règle 4 : Considérer l'erreur comme invitation à comprendre plutôt que comme occasion de réprimande.
- Règle 5 : S'efforcer de communiquer des informations utiles plutôt que de formuler des jugements sans appel.
- Règle 6 : Se méfier par dessus tout du risque d'abus de pouvoir.
- Règle 7 : ... et garder toujours présent à l'esprit que l'évaluation en éducation n'a d'intérêt que par ce qui la suit et qu'elle éclaire.: la "remédiation" pédagogique.

Référence :

Charles HADJI, *L'évaluation démystifiée*,  
ESF Editeur, 1997.